L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Journal fondé le 26 Novembre 1827 — Numéro 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS

DIMANCHE 20 JANVIER 1884.

DE LA CRÉMATION.

Le projet d'introduire parmi nous le système de Crémation rencontrera, bien certainement, plus ou moins d'opposition de la part de bien des gens.

Toute *innovation*, quelqu'utile et nécessaire qu'elle puisse être, a toujours eu et aura toujours des détracteurs.....

C'est l'histoire de toutes les grandes découvertes, de toutes les grandes idées qui ont marqué les progrès de l'humanité, en médecine, comme en toute autre science. Il n'y a que le temps, aidé du raisonnement, qui renverse les préjugés et fait accepter les idées nouvelles.... que tout d'abord on repousse et condamne, le plus souvent sans les comprendre, uniquement parce qu'elles sont nouvelles.

Cette question de Crémation, qui agite le monde scientifique, est encore si peu connue parmi nous, que j'ai cru à propos de m'adresser à la presse dans le but de tâcher de corriger quelques fausses idées, assez généralement répandues, au sujet de la Crémation, de faire connaître en quoi elle consiste, et de bien indiquer ses avantages, hygiéniques surtout, sur le mode usité sur toute autre méthode de disposer des dépouilles humaines. J'envisagerai aussi complètement que le comporte un article de journal, la question de la Crémation au point de vue de l'Hygiène, de la religion, du sentiment et de l'économie; puis, je décrirai le procédé de crémation, généralement suivi en Europe, et ferai connaître les progrès qu'a faits la Crémation, l'extension qu'elle a prise depuis quelques années dans le monde civilisé.

HYGIÈNE.

Les avantages de la Crémation, sur toute autre méthode d'*inhumation* sont aujourd'hui bien établis et reconnus par les médecins et les savants de tous les pays. Les dangers du mode d'inhumation ordinaire, sont 1° la contamination du sol, de l'air et de l'eau—cette contamination peut s'étendre très loin dans un sol comme le nôtre—et 2° la reproduction de maladies contagieuses et infectieuses par des *germes* qui ont été en fouis dans la terre avec le corps mais détruite. La Crémation seule fait disparaître à jamais ces causes de maladies; grâce à elle, le sol, l'air et l'eau ne sont plus corrompus, et les germes vivants des affections transmissibles sont complètement annihilés. Rappelons ici, les faits cités par moi dans un article récemment publié qui démontrent d'une manière frappante le danger de l'*inhumation*, proprement dite. Ces faits sont rapportés par le Dr Frière de Rio Janeiro, et prouvent la possibilité de transmission de la fièvre jaune par le sol des cimetières, que le savant médecin a trouvé saturé des même *animalcules* désastreux par lui dans le sang et dans le vomissement noir de la fièvre jaune, et cela des années après l'ensevelissement de ces cadavres!

Et cet autre fait du développement de la peste à Modène en 1828, à la suite de fouilles opérées dans un cimetière où 300 ans auparavant, avaient été ensevelis des pestiférés [Bianchi]!

Ces faits, que confirment du reste les admirables recherches du célèbre Pasteur, au sujet du charbon et autres maladies virulentes, prouvent la vitalité extraordinaire de ces germes morbides, vitalité analogue à celle de certaines semences qu'on a vues germer et se développer au bout de plusieurs siècles. Les maladies épidémiques qui éclatent généralement à la suite des grandes guerres ne seraient-elles pas dues à la décomposition des milliers de cadavres rapidement enfouis sur les champs de bataille?

Nous savons que pendant la guerre Franco-Prussienne, en 1870, plus de 4,000 cadavres furent *crémationnés*, aux environs de Paris, sans qu'il en résultât le moindre inconvénient.

Aussi a-t-on sagement recommandé qu'un appareil de Crémation portatif fit partie du bagage d'un corps d'armée en campagne, afin que les morts, après une grande bataille, fussent brûlés au lieu d'être *enterrés* à la hâte, ça et là, sans aucune indice pour les faire reconnaître. De cette façon on éviterait les conséquences fâcheuses qui peuvent résulter de l'ensevelissement de milliers de cadavres, et les familles des victimes pourraient avoir la consolation de recevoir leurs cendres.

Le Dr Edouard Berminghan dans son livre sur la Crémation dit que la proportion d'acide carbonique dans l'air des cimetières est environ de 100% dans ceux qui la normales, n'est que de 4 pour 1000. Le Dr Essele rapporte que les expériences faites à Stuttgard ont démontré que les émanations d'un cimetière [où 500 personnes seulement sont ensevelies par an] sont portées par le vent à une *perceptible* à une grande distance. On pourrait se faire une juste idée de ce que peut être un pareil danger dans toutes les grandes villes, on dans leurs environs, se trouvent constamment en pleine *putréfaction*, 40, 50 et 60,000 cadavres!

ÉCONOMIE.

Dans ce siècle utilitaire, la question d'économie a certes une grande importance. On dépense annuellement dans les sommes d'argent dépensées chaque année aux Etats-Unis pour les frais de funérailles, dépassent le montant produit par les mines d'or et d'argent pendant l'année, et seraient plus que suffisantes pour payer toutes les faillites commerciales du pays.

Le plus modeste enterrement coûte 50 à 100 dollars, sans compter le prix de la tombe ou de la voute. Que de pauvres familles ruinées par les frais d'enterrement que par un sot orgueil elles se croient tenues de faire. Que de fois j'ai vu des *funérailles* de luxe pour des gens qui, de leur vivant, manquaient du nécessaire! Les frais complets de la crémation n'arriveraient pas au cinquième du prix d'un enterrement et d'une tombe ordinaire. Mais au point de vue général, la grande économie serait surtout une économie de terrain et d'espace.....

Les partisans de la crémation—ne désirent en aucune façon imposer leur manière de voir; ils demandent seulement pour eux-mêmes le privilège qu'ils accordent aux autres, celui de désigner, chacun à son choix, la manière de disposer de son corps. Ils ne demandent donc pas l'abolition des cimetières actuellement existants. Ils font observer que par la généralisation de la crémation, ces cimetières cesseraient d'être *insalubres*, et deviendraient alors suffisants pour des générations à venir. En effet, un espace restreint, un petit édifice, disposé en niches ou columbarium pourrait servir à la même famille pendant des siècles. On a calculé que six millions d'urnes, contenant chacune les cendres d'une seule personne, et logées dans une niche séparée, n'exigeraient que 20 acres de terre, y compris les jardins, les allées, etc. Le cimetière de Greenwood pourrait recevoir à lui seul 20,000,000 d'urnes! Les propriétaires de cimetières ne tarderont pas à comprendre l'immense augmentation de valeur qu'acquerraient leurs terrains par le fait qu'une simple voûte, (20 pieds x 20 x 20) pourrait recevoir 400 urnes et l'espace réservé à une seule tombe (6 x 3 pieds) en logerait 54. En vendant la *niche* ou la voûte à des prix bien réduits, leurs bénéfices seraient encore bien plus grands qu'en vendant des tombes ou des terrains, aux prix actuels et leurs cimetières ne se rempliraient jamais. Les caveaux d'une église pourraient recevoir les cendres de 4000 personnes sans dangers, sans inconvénients, tout en rapportant de jolis revenus et en gardant tout le décorum voulu.

RELIGION.

J'avoue que je ne comprends pas trop le rapport que la crémation peut avoir avec la question religieuse. Il me semble que la religion ou les croyances religieuses sont tout aussi étrangères au sujet de la crémation qu'elles le pourraient être à un système de drainage, d'égoûts, de pavage ou à toute autre mesure sanitaire. La crémation est simplement la meilleure méthode de réduire à ses éléments constitutifs le corps humain, sans faire courir de risques aux vivants, en conformité aux lois de la nature. Elle accomplit en quelques minutes ce que la putréfaction accomplit en bien des mois. On l'a appelée une coutume barbare, *païenne*! oubliant que chez les anciens on enterrait encore plus qu'on ne brûlait.... à ce compte, l'usage d'enterrer, ainsi que celui des festins, des bains et de toutes les autres coutumes en usage chez les anciens seraient également barbares et païens. Il serait puéril de répondre à certaines objections sacrilèges faites à la crémation par des esprits ignorants et fanatiques qui ont osé dire, en s'armant de choux, qu'ils ne pouvaient pas concilier la pensée de la crémation avec la pensée de la résurrection, comme si Dieu avait besoin que l'homme lui facilitât son œuvre... comme si le *néant* du tombeau était plus propice à la résurrection que les cendres de l'urne.

La *puissance* qui peut rappeler à la vie les particules d'un corps qui a été dévoré par les bêtes féroces, *brûlé* sur le bûcher comme celui des martyrs et des saints, il y a des milliers d'années, ou dissous par les eaux de la mer, ou bien encore qui a servi de dîner avec des milliers d'autres corps dans les champs de bataille, cette puissance peut certes rappeler à la vie les cendres de l'urne funéraire confiées à des mains amies.

Dans tous les pays où la crémation est en usage, ce n'est qu'après que toutes les cérémonies religieuses son accomplies que le corps est porté au crématorium, de sorte que l'on ne préfère qu'elles aient lieu dans un local préparé à cet effet dans l'édifice lui-même.

SENTIMENT.

Par respect pour la sensibilité de nos lecteurs, je n'entreprendrai pas de décrire les diverses phases de décomposition putride par lesquelles passent inexorablement l'homme et tous les animaux, à partir du moment où l'étincelle de vie a abandonné le corps. Si ce procédé—ou plutôt décomposition frappait à la vue une seule fois, vous en frémirait d'horreur et dépouvante. La décomposition cadavérique est une longue, dangereuse combustion; la crémation, au contraire, est une combustion rapide, sans dangers, sans inconvénients et exempte de toutes les horreurs du sépulcre.

Pourquoi alors ne pas préférer une méthode propre et élégante de purifier les restes humains à un procédé qui choque tout sentiment de délicatesse, et détruit toute poésie.

Grâce à la Crémation, il n'y aurait plus de profanation de tombeaux, plus de vols de cadavres, encore si fréquents de nos jours, et le danger d'être enseveli vivant, le plus affreux supplice qu'on puisse concevoir, cesserait de troubler l'imagination.

Ce danger n'est pas chimérique. Dans un ouvrage qui vient de paraître en Italie sur "les dangers des Inhumations précipitées", il est rapporté 65 cas authentiques d'enterrements de personnes vivantes, et dans notre propre pays il ne se passe pas de mois que les journaux ne rapportent quelques cas de résurrection de non apparente.

Voyons maintenant en quoi consiste le procédé de la *Crémation*. On croit généralement que la crémation consiste à *brûler* le corps. C'est une erreur. Ni le feu ni la flamme ne touchent un seul instant le corps. C'est à proprement parler une *distillation*, une réduction en cendres, au moyen de la chaleur sèche portée à un degré excessif, 1500 à 2000° Fah. Tous les produits volatils de la combustion passent au travers d'un réchaud et sont absorbés et détruits. Le procédé est ainsi décrit par un témoin oculaire:

"Quand la porte du four s'ouvre pour recevoir le corps, l'air du dehors qui y pénètre, fait tomber la température du degré de chaleur *blanche* à la chaleur rouge et tout l'intérieur présente une teinte rose d'un effet charmant. Le corps reçoit ainsi d'un drap trempé dans de l'alun est introduit sur un lit métallique. Le drap dessine la forme du corps jusqu'au moment où les os tombent en poussière, comme sous le toucher mystique d'un agent invisible. Ce procédé peut être appelé l'*Etherialisation*, la *Spiritualisation* du corps. Il ne présente rien de choquant, ni de répugnant, rien qui puisse offenser la sensibilité la plus délicate."

Quelques livres de cendres propres, blanches, renfermées dans une urne, sont alors remises aux parents qui les déposent soit dans un *Columbarium*, privé ou public, soit dans une Eglise ou un temple. Chaque urne ne renferme que les cendres d'une *seule* personne et porte une inscription appropriée

Il existe aujourd'hui des Sociétés de Crémation dans presque tous les pays du monde. Il n'y en a pas moins de 27 en Italie; le temple crématoire de Milan est un monument de superbe et grandiose architecture. La société de Copenhague compte 2000 membres, celle de Hollande 1200, celle de Paris 400, etc. Il y en a à Rome, Berlin, Londres, Dresde, Rio Janeiro et aux Etats-Unis, à St Louis et à New York. Cette dernière augmente rapidement.

Espérons que la Nouvelle-Orléans aura bientôt elle aussi sa Société de Crémation et son Crématorium. Cette pratique a plus de raisons d'être ici que partout ailleurs. Ce sera pour notre ville une précieuse réforme sanitaire.

DR FELIX FORMENTO.

Un fol mot du chef de claque David à un ténor fourbu:

L'ut dièse de ce ténor n'était plus de longtemps qu'un chat dièse.

*S'obstinait pourtant à tenter de couronner toujours ses morceaux par ce cri impuissant. Le père David lui tendait la perche en devançant le moment *coaccologique* par un roulement savamment exécuté. L'autre finit par se fâcher. Il alla trouver le père David.*

—Vous applaudissez toujours trop tôt, vous empêchez qu'on ne m'entende.

—C'est que, si l'on vous entendait, nous ne pourrions plus applaudir.

Deux méridionaux se plaignent du Vent:

—Sacrédienne, depuis Toulouse, je n'en ai vu de pareil! Oh! à Toulouse, mon bon! pas moyen de garder son chapeau sur la tête!.....

—Et à Marseille donc!

—C'est plus fort que ça!

—Ceuh! pas moyen d'y garder ses cheveux!.....Tiens, regarde! c'est depuis une tempête que je suis chauve, bagasse!

Un témoin ténébreux.

Si l'on peut reprocher à un garde-champêtre, que nous allons entendre, quelque obscurité dans ses explications données de vive voix, on ne saurait lui refuser une grande précision dans ses procès-verbaux, et c'est là l'important.

Voici donc comment il parle, après quoi ce qu'il a écrit nous apprendra peut-être ce que parler veut dire.

Ayant aperçu le sieur Ici présent, ayant des choux qu'il avait arrachés avec ses mains, qui appartenaient à Jacques Finot, cultivateur, dont ayant constaté antérieurement la veille, exportant des oignons standenins, je le conduisis chez M. le maire dont il reconnut avoir volé les carottes, dont j'ai saisi les choux comme pièce de conviction.

M. le président—Ce n'est pas bien clair.

Le prévenu—J'ai à dire que ce vieux fonctionnaire ne sait seulement pas ce qu'il dit, qu'il entortille les choux, les oignons et les carottes, et pour ce qui est des coups de poing, c'était par le moyen qu'il m'avait pris au collet avec une brutalité extraordinaire; pour ce qui est de quatre francs, n'étant connu pour deux simples choux qu'il les aurait remboursés au sieur Finot, et pas pour ce qu'il dit que ça ne serait ni vu, ni connu, et qu'il abuse de son éducation pour écrire contre moi des choses que je ne pourrais pas y répondre si bien que lui; voilà mon caractère.

Le Tribunal condamne le prévenu à quatre mois de prison.

En entendant cette condamnation, il se mit à pleurer. Peut-être n'a-t-il gardé un oignon?

La montre qui s'arrête.

Sans épouser, dans son entier, le raisonnement du prévenu que nous allons entendre, on peut aisément admettre le principe des bons procédés en toutes choses. Bien entendu, les exagérations sont toujours écartées des discussions sérieuses, et personne, par exemple, n'y introduira cette demande de procédés de Jean Hiroux au bourreau: Guillotinez-moi, mais avec égards.

Il est malheureusement des cas où, si bien élevé et intentionné qu'on soit, il est impossible de se montrer gentilhomme, et, étant connue la clientèle ordinaire des violons de poste, on aurait trop de tact pour ne pas reconnaître les agents de manquer de procédés dans la mise sous clef de cette clientèle.

Trousse-bœuf, qui en fait partie environ deux fois par mois, est d'un avis contraire. Ne le contredisons pas, ce sera toujours un de ces procédés auxquels il tient si fort; mais enfin, son opinion est discutable.

Il est prévenu de tapage nocturne et d'outrages aux agents, avec résistance et voies de fait.

M. le président—A deux heures du matin, vous faisiez un esclandre épouvantable à votre porte, parce que la concierge, que vous vouliez déranger toutes les nuits, ne vous ouvrait pas.

Trousse-bœuf—Une vieille rosse à qui j'ai encore donné quarante sous pour ses étrennes, et que pour ce qui est des heures, je m'y laisse toujours pincer. Je croyais qu'il était dix heures et demie, pour des honnêtes gens, c'est la faute de mon horloger.

M. le président—Votre horloger n'a rien à voir dans le tapage que vous faisiez.

Trousse-bœuf—Mais si; voyons, quelle heure que vous avez, mon président?... Eh bien! vous dérangez pas, y a le concon. [Il regarde à l'œil de bœuf.] Trois heures un quart! [Tirant sa montre.]....Tenez, dix heures et demie! Qu'est-ce que je vous disais! elle me met dedans tous les soirs.

M. le président—C'est une bien mauvaise raison que vous donnez là; d'abord quand on a une montre qui ne va pas, on la fait réparer.

Trousse-bœuf—Pour aller, elle va, seulement, elle s'arrête à dix heures et demie; je la secoue; elle ramanche. Ça s'allonge; il faut tendant à secouer toujours ses morceaux par ce cri impuissant. Le père David lui tendait la perche en devançant le moment *coaccologique* par un roulement savamment exécuté. L'autre finit par se fâcher. Il alla trouver le père David.

—Vous applaudissez toujours trop tôt, vous empêchez qu'on ne m'entende.

—C'est que, si l'on vous entendait, nous ne pourrions plus applaudir.